

LE C.F.M. AU QUOTIDIEN

Les gardes

Les nuits à l'Aubette

Tous les marins du bord participaient par quart au service de garde. Contrairement aux marins embarqués qui sacrifiaient 6 heures par jour ou 4 heures de nuit à cette obligation, nous tournions une fois par semaine et un weekend par mois pour un service de planton à l'Aubette.

Très symbolique lieu assurant la sécurité de la base, l'Aubette était le bâtiment vitré surmonté d'un étage et de toits en terrasses, contrôlant les entrées et sorties du CFM.

Deux barrières automatiques séparées par une guérite faisaient rupture dans la haute clôture qui ceinturait la base militaire jusqu'en ses extrêmes limites au nord et au sud du bras que formait la partie haute du lac.

A l'extérieur, de l'autre côté de la route, un attirant troquet s'alignait sur les rares maisons du hameau de Contaut.

La garde se partageait en service de nuit ou service de jour. Lors de la descente des couleurs, un caporal d'armes nous signifiait notre affectation pour les prochaines vingt-quatre heures.

Garde de jour, c'était simple : La grande garde : 8h-12h et 14h-18h ou la petite garde : 12h-14h et 18h-20h pour deux matelots se succédant dans la guérite toutes les demi-heures.

La garde de nuit nous obligeait à coucher dans le petit dortoir de l'étage et parfois même à utiliser la couchette d'un autre garde en planton ou retourner au bâtiment des permanents pour finir sa nuit. Cette disposition n'était en théorie pas autorisée car tous les gardes en service devaient être immédiatement disponibles à l'Aubette en cas d'alerte.

Le planton de nuit avait l'avantage de ne servir que deux heures continues, une seule fois, entre 20h et 8h le lendemain. Il partageait le bureau avec l'officier de quart et ne se déplaçait vers la barrière que lors de rares entrées ou sorties nocturnes de véhicules.

J'ai passé quelques fractions de nuits, dans ce petit bureau avec vue sur les barrières, à discuter avec l'officier ou un roman entre les mains.

La gâterie du matin, c'était l'arrivée du matelot porteur du clairon qui harmonisait les trois notes de son instrument pour le branle-bas des marins à 6h45.



Extrait de HOURTIN, UN AN A BORD
thebookedition.com

© jean paul cabot 2020